



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2788-275X

www.reriss.org

Numéro spécial 01

Actes du Colloque « Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique »

Yamoussoukro (Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix),
20 et 21 décembre 2019.

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Mai 2020



ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



COMITE SCIENTIFIQUE DU COLLOQUE

✓ **Président**

Prof BAHA Bi Youzan Daniel (UFHB-Abidjan)

✓ **Vice-Présidents**

Prof KOUASSI N'Goran François (UAO-Bouaké) ;

Dr DEDY Séri (UFHB-Abidjan);

Dr KOUADIO Guessan (UFHB-Abidjan).

✓ **Membres**

Prof AKA Kouamé (UFHB-Abidjan);

Prof. IBO Guéhi Jonas (UNA-Abidjan);

Prof. AKA Adou (UFHB-Abidjan);

Prof. ASKA Kouadio (UFHB-Abidjan);

Prof. BIAKA Zasséli Ignace (UFHB-Abidjan);

Prof. BOA Tiémélé Ramsès (UFHB-Abidjan);

Prof. BOHUI Djédjé Hilaire (UFHB-Abidjan);

Prof. DIANDUE Bi Kacou Parfait (UFHB-Abidjan) ;

Prof. GOGBE Téré (UFHB-Abidjan);

Prof. Jean Noël LOUCOU (Fondation FHB-Yamoussoukro) ;

Prof. KONE Issiaka (UJLG-Daloa);

Prof. KOUAKOU'Guessan François (ASCAD-Abidjan);

Prof. KOUDOU Opadou (ENS-Abidjan);

Prof. N'DONG Gabin (UOB, Libreville);

Dr DAYORO Zoguéhi Arnaud Kévin (UFHB-Abidjan);

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Fulbert (UFHB-Abidjan).

Dr KEI Mathias (UFHB-Abidjan);

Dr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe (UFHB-Abidjan);

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan);



COMITE D'ORGANISATION DU COLLOQUE

□ **Présidents**

Dr TOH Alain (UFHB-Abidjan) ;

Dr DJE Bi Tchan Guillaume (UFHB-Abidjan).

□ **Vice-Président**

Dr SEHI Bi Tra Jamal (UFHB-Abidjan))

□ **Secrétariat**

Dr BAH Mahier Jules Michel (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'CHOT Apo Julie (UFHB-Abidjan) ;

Dr ADJE N'Goran Pascal (UFHB-Abidjan);

Dr TRA Bi Boli Francis (UFHB-Abidjan).

□ **Membres**

Dr COULIBALY Zouman (UPGC-Korhogo);

Dr DIGBO Gogui (UJLG-Daloa);

Dr DROH Antoine (INJS-Abidjan);

Dr GALA Bi Tizié Emmanuel (UFHB-Abidjan);

Dr KONE Abdoulaye (UFHB-Abidjan);

Dr KOUAKOU Aya Larissa (UJLG-Daloa) ;

Dr MAMANLAN Kassi Bruno (UFHB-Abidjan) ;

Dr N'GUESSAN Manouan (INJS-Abidjan);

Dr N'GUESSAN Tanguel Sosthène (UNA-Abidjan);

Dr NIAMKE Jean-Louis (UFHB-Abidjan);

Dr SORO Caroline Epse M'Brah (UFHB-Abidjan);

Dr TARROUTH Honéo Gabin (UFHB-Abidjan);

Dr VONAN Amangoua Pierre Claver (UFHB-Abidjan);

Dr WADJA Jean-Bérenger (UFHB-Abidjan).



SOMMAIRE

Rapport de synthèse du colloque

Professeur BAHA Bi Youzan Daniel

Communication au panel du colloque international du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaire en Sciences Sociales (LERISS),

Thème : « Région, régionalisme, régionalisation face aux défis de la construction des Nations en Afrique », Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, du 20 au 21 décembre 2019

Dédy Séri Faustin.....1

Réalités ivoiriennes face à la politique régionale de l'utilisation du Bois-Energie des Etats de l'Afrique de l'Ouest

ADJE N'Goran Pascal & BESSIE Baudelaire Baudry9

Les actions des acteurs territoriaux dans le développement local de Bocanda (côte d'ivoire)

COULIBALY Yaya, WADJA Jean Bérenger, COULIBALY Amadou & GOGBE Téré.....21

Matérialités narrative et discursive du phénomène migratoire en Afrique. Reconfiguration littéraire du processus migratoire régional

Nongzanga Joséline YAMEOGO36

Régionalisation et dynamiques communales face aux défis de l'autonomisation en matière d'assainissement et de réduction de la pauvreté : cas des communes de Yopougon et d'Abobo

ZOUHON Lou Nazié Michèle & DAGO Michèle-Ange49

La question foncière à l'ère de la politique de régionalisation dans le milieu rural Tagbana en Côte d'Ivoire

SORO Dotannan66

Migration clandestine en Côte d'Ivoire : quand la ville de Daloa (Région du Haut-Sassandra) devient « la gare d'Italie »

Kokoret Charles KOUAKOU, Dali DALOUGOU, Albert Gogui DIGBO, Excelente KOFFI & Didié Armand ZADOU81

Les déterminants de la prolifération des activités artisanales à Yopougon (Nord-Est d'Abidjan) (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou, DIABAGATE Abou & GOGBE Téré97

Prépondérance des activités halieutiques chez les Aïzi de côte d'ivoire : mutations et conflits (1920 - 1985)

PETE Eric112

Le diabète, un évaluateur de la politique sanitaire des maladies métaboliques en Côte d'Ivoire

AMON Apo Rosine, DAYORO Zoguéhi Kevin Arnaud, AHUIE Assian Agnès Chantal, ABODO Jacko Rhedoor Fete130



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 1768-275X

| | |
|--|------------|
| Avantages, processus et limites de la procédure de délimitation et d'immatriculation des territoires de villages en côte d'ivoire AMALAMAN Djedou Martin | 141 |
| Marchés Gouro à Abidjan : socio-histoire du monopole économique des femmes Gouro dans le secteur du vivrier Séhi Bi Tra Jamal | 151 |
| L'institutionnalisation des communs sanguins : entre région citoyenne et région incivique : une analyse à partir du cas du CNTS de Treichville Honzalo Janine DABE, Bi Vagbé Gethème IRIE & BAH Mahier Jules Michel | 163 |



RAPPORT DE SYNTHÈSE DU COLLOQUE

Professeur BAHBA Bi Youzan Daniel, dbahabi@yahoo.fr
Président du Comité Scientifique du colloque

Introduction

A l'initiative du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales et Humaines (LERISSH), s'est tenu, du 20 au 21 décembre 2019, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix de Yamoussoukro, un Colloque international qui a porté sur le thème « **Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique** ». Ce colloque a mobilisé 236 participants dont 17 venus du Burkina-Faso, du Gabon et du Mali. Il a également mobilisé les institutions universitaires et différentes organisations telles que :

- L'Université Félix Houphouët-Boigny
- L'Université Alassane Ouattara
- L'Université Jean Lorougnon Guédé
- L'Université Péléforo Gon Coulibaly
- La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix
- Communauté Economique Des Etats de L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Le Senat
- Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique (PASRES)
- Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ARDCI)
- Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)
- Institut de Recherche d'Expérimentation et de l'Enseignement en Pédagogique (IREEP)
- Mécanisme Africain d'Evaluation par les Paires (MAEP)
- Digital Society Forum (DSF - Orange CI).

Placé sous le patronage de son SEM AHOUSSOU Kouadio Jeannot, président du Senat de Côte d'Ivoire, le parrainage de Dr Albert Toikeusse MABRI, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la présidence de Prof. Abou KARAMAKO, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, ce colloque revêt une tonalité particulière dans la mesure où la Côte d'Ivoire est résolument engagée depuis quelques années dans une politique hardie de développement local. Cette rencontre scientifique avait pour objectif de contribuer à enrichir le débat sur les questions théoriques et pratiques relatives au thème à travers des échanges contributifs entre universitaires et praticiens.

Le présent rapport général s'articule autour de deux axes principaux, la cérémonie d'ouverture (I) et le déroulement des travaux (II).

I. La cérémonie d'ouverture.



La cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée dans la salle C de la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix a été marquée par quatre (4) allocutions prononcées respectivement par Monsieur le représentant du Maire de la commune de Yamoussoukro, Monsieur BEUGRE Wilson, le Directeur du LERISSH, Professeur BAHA Bi Youzan Daniel, les représentants de Monsieur le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Monsieur DION Simplicie, et du Président du Sénat, Madame ANIKPO Emilienne.

L'allocution de Monsieur BEUGRE Wilson, représentant le Maire de Yamoussoukro a, en substance, souhaité la traditionnelle bienvenue aux participants du Colloque. Dans la seconde allocution, Prof. BAHA Bi Youzan Daniel, Directeur du LERISS a présenté le laboratoire et s'est appesanti sur la justification du choix de ce thème et du Sénat pour le Patronage du Colloque, non sans avoir au préalable remercié et loué les qualités humaines du président du Sénat et son institution et salué la présence effective et remarquée des Sénateurs aux assises. Il a également salué et remercié le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, parrain du présent colloque, ainsi que le Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Président de la présente manifestation scientifique. Il en a aussi profité pour remercier les partenaires, les enseignants chercheurs, les étudiants et les membres du Laboratoire (au nombre de 408 dont 20 chercheurs, 72 enseignants-chercheurs, 88 doctorants, 128 masterants). Revenant à la thématique du colloque, il s'est interrogé sur les 3 concepts de région, de régionalisme et de régionalisation dans leur contribution à la construction d'une Nation.

Quant à Monsieur DION Simplicie, Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, représentant le Ministre dudit département, il a d'abord présenté les motifs d'empêchement et les excuses du Ministre, salué le Président du Sénat et sa représentante, Mme ANIKPO Emilienne, les Sénateurs, le LERISS et son directeur, Prof. BAHA BI, ainsi que tous les participants au présent colloque. Il a ensuite félicité le LERISS pour le choix judicieux du thème de ces assises d'autant qu'il est au cœur des dynamiques de développement de notre pays. Au nom du Ministre, il a enfin encouragé les universitaires à s'inscrire dans de telles perspectives pouvant guider les politiques publiques dans la mesure où les réalités historiques et sociologiques doivent présider au choix de tout programme de développement.

Représentant le Président du Sénat, Patron de la cérémonie, Mme ANIKPO Emilienne, après les civilités d'usage, s'est réjouie du choix du thème du colloque et a rassuré l'assistance que la question de la régionalisation fait partie des attributions de son institution en ce sens qu'elle assure la représentation des collectivités locales. Pour elle, la décentralisation demeure un des défis majeurs pour le développement intégral des Nations. En souhaitant plein succès aux travaux, Mme ANIKPO a déclaré, au nom du Président du Sénat, ouvert le colloque sur « Régions, régionalisme et régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique ».



II. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en plénière et en ateliers. La plénière a porté sur trois conférences inaugurales ou d'orientation tandis que les ateliers ont donné lieu à des communications.

II.1. Les conférences inaugurales

La première conférence, intitulée « Régions, régionalisme et régionalisation face aux défis de la construction des nations en Afrique » a été dite par Prof. KOUAKOU N'Guessan François, socio-anthropologue, président honoraire de l'Université de Bouaké et Membre de l'ASCAD. En raison d'un empêchement de dernière heure, il n'a pu prendre part physiquement au colloque. Aussi, sa communication, déjà parvenue au comité scientifique a-t-elle été lue par un membre dudit comité. Cette communication s'est articulée autour de l'approche conceptuelle des notions de « région, régionalisme et régionalisation », de l'historique géopolitique de l'Afrique et de la régionalisation, des défis généraux de la construction de l'Afrique, des enjeux spécifiques de la régionalisation et d'une esquisse de réponses aux défis de la construction des nations en Afrique.

Le conférencier a mis fin à sa communication en affirmant que le thème de sa présentation est un vaste sujet qui interpelle les Africains sur une triple corrélation visant à atteindre des objectifs sectoriels en ce sens que le triptyque Education-information formation constitue l'un des piliers de cette entreprise de construction des Nations. Mieux, les politiques d'union, de conjugaison de forces soulèvent des politiques appropriées qui lancent des esquisses de réponses aux défis de la construction des Nations africaines.

Abordant le même thème, la seconde communication du panel, prononcée par Prof. DEDY Séri a mis l'accent sur les définitions de la décentralisation, les défis de la régionalisation, le rappel historique de la politique de la régionalisation en Côte d'Ivoire et la nécessité d'une entente entre populations et gouvernants dans le processus de régionalisation en Côte d'Ivoire.

Il a également abordé le caractère contradictoire des politiques de régionalisation des différents régimes politiques qui se sont succédés en Côte d'Ivoire. Aussi, propose-t-il de s'agripper aux leçons de l'histoire, de lutter contre toutes les formes d'analphabétisme et de « desserrer » le pouvoir. Enfin, il pense que la prise de conscience de l'appartenance à un même pays et la démocratie devraient permettre d'aboutir à une bonne politique de régionalisation et à un développement local harmonieux.

A sa suite, Prof. KOUASSI N'Goran François a, quant à lui, porté son analyse sur le thème « Régionalisation et bonne gouvernance : quels défis ? ». Le conférencier soutient qu'il n'est pas question d'enfermer l'avenir de la structure spatiale dans un



modèle directif rigide et nécessairement arbitraire. Mais il pense qu'il faut formuler un ensemble de principes directifs grâce auxquels une structuration originale pourra s'amorcer et progressivement s'enrichir. Par ailleurs, la décentralisation et la communalisation combinent les exigences de la participation des populations à la gestion et au développement de leur localité. Ainsi, le Pr KOUASSI estime qu'une bonne politique de régionalisation doit relever quatre défis essentiels que sont :

- ◆ la paix et la stabilité politique ;
- ◆ l'égalité entre les sexes ;
- ◆ l'éradication de la corruption endémique ;
- ◆ la satisfaction des besoins sociaux essentiels.

Après ces différentes présentations, les échanges qui ont suivi, en particulier entre chercheurs et sénateurs ont contribué à enrichir les communications.

II.2. Les travaux en ateliers

Les travaux ont enregistré plusieurs communications réparties en trois (3) ateliers de deux (2) axes thématiques chacun.

Les deux axes thématiques de l'atelier 1 ont traité du Régionalisme et du développement durable en Afrique et des Régions, du régionalisme, du monopole économique et de la gestion des collectivités territoriales en Afrique. Dans cet atelier, plusieurs communications ont été présentées et ont abordé en substance l'implication des communautés dans la mise en œuvre des politiques régionales d'assainissement durable, l'utilisation du bois-énergie et la résilience des populations face à la vulnérabilité environnementale, mais également les enjeux socio-économiques liées à l'existence des marchés Gouro dans la construction du monopole économique dans l'espace national et régional. Les communications ont également mis l'accent sur le lien entre la logique politique, la décentralisation et les découpages régionaux.

Quant à l'atelier 2, il a abordé la problématique des régions, du régionalisme, des conflits fonciers, de l'ethnicité et de la cohésion sociale d'une part, et des régions, du régionalisme et de la démocratie en Afrique, d'autre part. Dix (10) communications ont été enregistrées dans cet atelier. Elles ont mis l'accent sur la sécurisation foncière et les défis de la régionalisation que sont le numérique, la démocratie et les rapports interethniques.

L'atelier 3 quant à lui a enregistré onze (11) communications qui se sont articulées autour de la régionalisation, de la santé, des migrations et de l'intégration, puis de la régionalisation et autres problématiques connexes. Ces communications ont mis en exergue les défis sanitaires, migratoires, éducatifs et culturels auxquels sont confrontées les régions.

Les échanges issus des différentes communications ont permis de contribuer à enrichir les problématiques abordées et à proposer des pistes de solutions pour une meilleure politique de développement régional en Côte d'Ivoire et en Afrique.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 1768-275X

Conclusion

« Régions et régionalisme régionalisation face au défi de la construction des Nations en Afrique » a permis de poser le diagnostic des politiques de décentralisation en Afrique et en Côte d'Ivoire. Les différentes communications et les échanges qui s'en sont suivis ont permis de faire plusieurs recommandations :

- la démocratisation des politiques de régionalisation ;
- la mise en œuvre effective de la décentralisation à travers la dotation des moyens aux collectivités territoriales ;
- la prise en compte des réalités socio-culturelles et historiques des populations locales dans la construction du développement local ;
- la collaboration entre chercheurs et professionnels des politiques de décentralisation.

Je vous remercie

Fait à Yamoussoukro, le samedi 21 décembre 2019.



MARCHES GOURO A ABIDJAN : socio-histoire du monopole économique des femmes gouro dans le secteur du vivrier

SEHI Bi Tra Jamal

bijamal@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
(LERISS)

Résumé :

Les Gouro sont un peuple originaire du Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Profitant de l'attractivité d'Abidjan (comme pôle économique) sur toutes les régions du pays et au-delà et surtout à la faveur de l'effondrement des cours du binôme café-cacao, les femmes gouro, dont les conditions du milieu naturel ne prédisposaient à un tel destin, ont réussi à asseoir leur monopole dans le commerce du vivrier, dans le District Autonome d'Abidjan. A travers le leadership de femmes de générations successives, différentes stratégies de captation de ressources foncières à Abidjan ont permis de bâtir des marchés de vivrier devenus aujourd'hui des labels en Côte d'Ivoire.

Afin de rendre compte de cette dynamique monopolistique par le commerce du vivrier dans la Région des Lagunes, située au Sud de la Côte d'Ivoire, une approche phénoménologique a été adoptée. L'analyse documentaire, l'observation directe et les entretiens réalisés qui en découlent ont permis de montrer que les marchés Gouro à Abidjan procèdent d'un complexe socio-anthropologique exporté par de leur milieu d'origine. En ce sens, les marchés Gouro apparaissent comme un révélateur d'épaisseur économique et social des *Lehtagonin* ou l'initiatrice de ces espaces économiques autant qu'ils constituent un marqueur d'identité de l'ensemble de la communauté de référence.

Mots clés : marché gouro, monopole économique, lithagonin, vivrier.

Abstract

The Gouro are a people from the center-west of Côte d'Ivoire. Taking advantage of the attractiveness of Abidjan (as an economic hub) in all regions of the country and beyond and especially thanks to the collapse of the prices of the coffee-cocoa pair, the gouro women, including the conditions of the natural environment did not predispose to such a fate, have succeeded in establishing their monopoly in the food crop trade in the Autonomous District of Abidjan. Through the leadership of women of successive generations, different strategies for capturing land resources in Abidjan have made it possible to build food markets which have now become labels in Côte d'Ivoire

In order to account for this monopolistic dynamic through the food crop trade in the Lagunes Region, located in the South of Côte d'Ivoire, a phenomenological approach was adopted. Documentary analysis, direct observation and the resulting interviews made it possible to show that the Gouro markets in Abidjan proceed from a socio-anthropological complex exported by their environment of origin. In this sense, the Gouro markets appear to reveal the economic and social depth of the *Lehtagonins* or the initiator of these economic spaces as much as they constitute an identity marker for the entire community of reference

Keyword: gouro market, economic monopoly, lithagonin, food crop.



Introduction

La croissance urbaine des pays de l'Afrique subsaharienne a, depuis toujours, eu des tendances inexorablement tournées à la hausse, soit 70 millions de citoyens en 1920, 310 millions en 1960 et 1 400 millions en l'an 2000. C'est ce qui va pousser les organismes internationaux tels que la Banque Mondiale à présenter l'urbanisation comme un phénomène inéluctable et intimement lié au processus de la transformation économique et sociale de ses pays en voie de développement (Yapi-Diahou, 1994).

De sorte qu'à la fin de la période coloniale, le développement urbain fut l'un des changements les plus marquants de l'histoire des pays d'Afrique subsaharienne (ONU Habitat, 2012).

La Côte d'Ivoire fut parmi les bénéficiaires de cette stratégie coloniale de construction urbaine, toute chose qui permit qu'après les indépendances de 1960, elle s'inscrive dans la continuité de cette stratégie et se dote d'une politique d'urbanisation axée sur la planification de la croissance urbaine et sur la gestion contrôlée de l'occupation de l'espace urbain public (Paulais, 1995). L'Etat ivoirien concentre dès lors toutes les prérogatives liées au secteur de l'urbanisme et du foncier. Ce mode de gestion procède d'un décret hérité du droit foncier laissé par le colonisateur depuis les années 1900. En effet, depuis le 26 juillet 1932, il était déjà caté que : « *les terres vacantes et sans maître ainsi que les terres qui ne font pas l'objet d'un titre foncier régulier de propriété ou de jouissance appartiennent à l'État* ». A cette disposition va s'ajouter la loi N° 62-253 du 31 juillet 1962 relative aux plans d'urbanisme qui va conduire à l'élaboration d'un schéma directeur d'urbanisme et permettre à l'instar des autres zones urbaines de Côte d'Ivoire un aménagement moderne de la métropole abidjanaise avec le bornage de 15 000 lots individuels et viabilisés, de 736 ha de terrains destinés à la promotion immobilière et enfin 457 km de voiries et réseaux divers (Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, 2009).

Toutefois, en raison de la crise économique des années 1980 avec la baisse des cours mondiaux du binôme café-cacao, l'on va assister, surtout avec la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), à une interruption de l'investissement de l'Etat dans le secteur du foncier et de l'habitat (Aka et Toure 2020). En vue de préserver le schéma directeur de l'aménagement urbain intégrant la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, l'Etat ivoirien va encourager les initiatives privées en favorisant l'entrée des opérateurs privés sur la scène de la production de terrains et la construction de logements. Il va également décentraliser son pouvoir auprès de collectivités territoriales.

Malgré ces précautions visant à garder le contrôle de sa politique d'urbanisation en général et l'urbanisation d'Abidjan en particulier, face à l'exode rural surtout en direction de la ville d'Abidjan qui polarise depuis l'essor économique ivoirien de (1970) la majeure partie des activités économiques de la Côte d'Ivoire (Aka et Toure, *op. cit.*) et avec les vagues migratoires qui se sont amplifiées avec l'attrait que la Côte d'Ivoire en générale et la ville d'Abidjan exerce depuis toujours sur les pays de la sous-région, l'on assiste alors à un désordre dans la mise en construction et l'occupation de



l'espace urbain. La ville d'Abidjan échappe dès lors au plan directeur dans son évolution surtout avec l'évolution de son aspect illégal qui n'a fait l'objet d'aucun urbanisme (Tribillon, 1996). Il s'en suit alors le développement d'un marché foncier informel (ONU Habitat, *op. cit.*) avec la prolifération de quartiers précaires du fait de l'extension de zones de lotissements non conformes aux normes d'urbanisme de l'Etat, l'occupation des voies structurantes et des espaces réservés aux domaines publics, une autre forme d'appropriation, va être orchestrée par un système commercial informel aux fins de reconfigurer ces mêmes espaces urbains et ce malgré les efforts des collectivités pour reconquérir et réorganiser lesdits espaces urbains suivant les normes urbanistiques (Aka et Toure, *op. cit.*).

Mais cette dynamique d'accaparement et d'occupation de ces espaces qui, du point de vue des responsables étatiques, sont anarchiques et spontanées, obéissent pourtant à des procédures sociales organisées bien que différente de celles du droit légal (Leimdorfer, 1999). C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'implantation de marchés nommé « *marché Gouro* » dans des espaces urbains abidjanais non encore viabilisés à l'initiative d'organisations de femmes reconnues ou non dirigées par des figures marquantes issues de la communauté du même nom.

En effet, ce processus d'accaparement d'espaces publics par ces femmes pour en faire des marchés privés a longtemps perturbé la planification des conseils municipaux en matière de construction de marchés communaux (Kouassi, 1999). Mais ces marchés de fortune constituent de véritables pôles d'attraction qui offrent une gamme très variée de produits vivriers frais et à coûts réduits (Kouassi, *idem* ; N'goran, 2008).

Toutefois, ces marchés sont aménagés de façon rudimentaire avec des équipements installés anarchiquement donc en marge de la politique urbaine de l'Etat de Côte d'Ivoire, des initiatives qui leur ont valu d'être déguerpis à plusieurs reprises (Koffi, 1983). Malgré cela, les femmes Gouro maintiennent depuis plusieurs décennies à garder leur influence dans le secteur du vivrier ainsi que leur propension à réaménager des espaces commerciaux communément appelés « *marchés Gouro* ». Dans un tel contexte empreint de paradoxes, le présent article se propose de questionner les logiques sociales qui sous-tendent le dynamisme d'implantation de ces marchés de vivriers à travers la ville d'Abidjan. Il s'agira alors de façon globale de montrer comment les femmes Gouro, venues du Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, ont réussi à assoir et à maintenir leur monopole dans la commercialisation du vivrier dans la Région des Lagunes, notamment dans le District Autonome d'Abidjan. Au niveau opérationnel, il s'agira de mettre en relief le marché comme un complexe anthropologique à la base de cette dynamique entrepreneuriale et qui s'exprime à travers certaines figures de marque qui en sont aujourd'hui des symboles forts.

I- Flêh, un complexe anthropologique

1-1 Flêh, un lieu d'échange des biens et d'accroissement de réseaux sociaux

Flêh tel que les Gouro désignent le marché est une institution « *par laquelle le produit est exposé pour être offert, non nécessairement à une personnalité identifiée par son statut social, mais à quiconque est prêt à offrir une contrepartie satisfaisante, et où les parties se présentent*



en leur qualité principale d'acheteur et de vendeur » (Meillassoux, 1964 : 277-278). Cette institution en pays Gouro est d'une importance stratégique. Son histoire dans ce milieu se confond généralement avec l'histoire des groupes sociaux qui la mettent en place. Il est difficile de dater très exactement l'apparition des marchés en pays Gouro, l'installation du marché étant liée au besoin d'échanges qui permet de distinguer deux types de marché : le marché consacré aux échanges d'une même entité villageoise, d'une part, et le marché rassemblant des ressortissants de plusieurs villages, d'autre part. C'est cette forte corrélation entre les besoins d'échanges commerciaux et la création des marchés chez les Gouro que traduit Meillassoux (C.) quand il écrit que « *l'intensification des échanges, qui semble avoir accompagné les campagnes de Samory Touré et précédé la conquête coloniale, provoqua sans doute la multiplication de ces marchés et les occasions d'en créer* » (Meillassoux, op. cit. p. 279).

Mais ce rayonnement se renforce ou s'étiole en fonction de la capacité du *Migonin / Fwa* à assurer la sécurité de ceux qui y font le déplacement. En d'autres termes, les populations se dirigent vers les marchés qui offrent plus de garantie de sécurité. Lorsque les responsables d'un marché parviennent à lui forger une réputation, non seulement par la qualité et le nombre de personnes qui y font le déplacement mais aussi et surtout sur le plan sécuritaire, les populations qui y viennent utilisent son nom pour en faire un repère calendaire. D'où l'importance de la publicité du marché. Ainsi donc depuis l'époque précoloniale jusqu'à nos jours, l'ouverture d'un marché s'accompagne toujours d'une très grande publicité de sorte à mobiliser et à capter l'attention du plus grand nombre de potentiels clients et/ou commerçants. C'est donc par le nom des marchés fréquentés dans une zone géographique bien donnée que les jours de la semaine sont identifiés. En voici quelques exemples :

- *Tchanflèh* (Vaafila : Tribu Dranou), *Goïflèh* (Binzra : Tribu Wadjè), *Diaflèh* (Banoufla : Tribu gnanagon) pour désigner le lundi ;
- *Bohoflèh* (Zanzra : Tribu Gnanagon) pour le mardi ;
- *Sèhèflèh* (Kanzra : Tribu mangourou), pour le mercredi ;
- *Séhi flèh* (Nianoufla : tribu Tonh), pour le jeudi ;
- *Planflèh* (Pahoufla : Tribu Nionos) pour le vendredi ;
- *Vah nin lé flèh* (Zuénoula-ville : Tribu Yassoua) pour le samedi ;
- et *Mahanflèh* (Drofla : Tribu Mass) ou *Léhi flèh* (Béziaka : Tribu Bouénou) pour le dimanche.

Et comme le rayonnement d'un marché varie en fonction de l'espace et le temps, le nom des jours varie suivant cette même logique.

1-2 Flèh, un espace idéologiquement et politiquement marqué

En faisant une géographie des marchés en pays gouro, l'on se rend bien compte que la région nord de l'espace territorial occupé par cette communauté, celle qui est en contact avec le pays malinké renferme la quasi-totalité des marchés coloniaux. Quant à la région du sud forestier en contact avec les baoulé, elle est presque dépourvue de



cette institution. Mieux, « *les marchés furent complètement inconnus jusqu'à la création de celui de Sinfra par le colonisateur* » (Meillassoux, op. cit. p. 278).

Si, antérieurement à la colonisation, on dénombrait un peu plus d'une trentaine de marchés sur l'étendue de l'ancienne subdivision de Zuénoula, aujourd'hui, le nombre est passé du simple au triple : quatre-vingt treize (93) sur l'ensemble des cent vingt et un (121) villages, selon nos sources d'information. Et seulement moins d'une vingtaine se tiennent effectivement et constituent de véritables espaces d'échanges économiques, sociaux et culturels. Cette institution qui participe de la survie économique, sociale et spirituelle de l'ensemble de la communauté en pays gouro est soumise à des contingences socio-historiques qui peuvent l'emporter ou renforcer sa notoriété. En d'autres termes, plus les responsables du marché ont la capacité de mobiliser et de sécuriser les populations qui y effectuent le déplacement, plus cette institution a la chance de durer. C'est cette responsabilité qu'assume le *Flèzan*, une personnalité reconnue pour sa bravoure et son sens élevé de la responsabilité. Quand des différends surviennent sur la place du marché, ils sont portés en première instance devant le *Flèzan*, garant de la sécurité et stabilité de cet espace.

1-3 Flèh, un symbole d'épaisseur économique et social du Migonin ou du Fwa

En pays Gouro, la création d'un marché est très souvent l'œuvre d'un *Migonin* ou d'un *Fwa*. *Migonin* et *Fwa*, dans cette communauté, désignent une personne nantie au triple plan économique, social et moral. C'est celui qui possède par exemple d'abondante récolte, d'importantes réserves d'habits traditionnels, des fusils, de l'argent, de nombreuses épouses, de nombreux enfants, etc. C'est aussi celui qui est généreux et qui fait preuve de probité morale. Ces différentes facettes de *Migonin/Fwa* font de lui un guide, un rassembleur dont l'envergure permet d'initier et faire prospérer un marché. Pour fixer les idées, prenons ici trois exemples dans le Département de Zuénoula : *Sibliflè* à Gouédéfla (Tribu Bié), *Vaninléflèh* (Marché de la ville de Zuénoula) et *Bohoflè* à Zanzra (Tribu *Gnanagon*).

Sibliflè à Gouédéfla (Tribu Bié) a été créé à l'initiative de Brô Bi Bouéty. Il fut un brave paysan qui produisait d'énormes quantités d'ignames. Sa production était tellement abondante et régulière qu'il avait fini par devenir un grand fournisseur de vivre aux *Vah* (nobles venus d'ailleurs) avec qui les échanges commerciaux étaient très intenses. C'est ainsi que l'idée de créer un espace exclusivement dédié à la vente de ses récoltes lui est venue. Il a donc débroussaillé une place à cet effet. Et petit à petit, ce marché de circonstance est devenu très grand et se tient aujourd'hui tous les samedis. C'est dans les mêmes circonstances d'abondance de récolte et de la mise du surplus à la disposition d'éventuels intéressés que « *Dadie Bi Bolo de Zraluho (Bié), gros producteur de cola, ouvrit le marché de Gohiflèh* » (Meillassoux, op. cit., p. 279) qui se tient encore aujourd'hui tous les lundis.

Quant à *Vaninléflèh* (= marché de Vanin), il fut un marché précolonial créé à Zuénoula. En effet, à Zuénoula-ville existe encore aujourd'hui un village connu sous l'appellation de petit-Zuénoula. C'est dans ce village que vivait Gla Bi Vanin, un *Migonin* qui était



très réputé pour sa sagesse. Il était le *Wiblizan* (= homme sage, celui qui a l'art de régler les différends), celui qui réglait tous les conflits qui étaient portés à sa connaissance. C'était un conciliateur hors pair. Et les gens accouraient de toutes les tribus voisines pour se présenter à son tribunal populaire dans le Yassoua, sans oublier les siens qui le sollicitaient sans cesse. Ces groupes successifs créaient régulièrement à sa résidence une marée humaine qu'il ne pouvait satisfaire avec les nombreux repas qu'il leur offrait. C'est ainsi qu'il installa un marché pour permettre à chacun de se procurer de la nourriture en complément de ce qu'il offrait à ses hôtes. Malgré sa disparition depuis bien des lustres, il survit symboliquement à travers le grand marché de la ville de Zuénoula connue sous l'appellation de *Valéflèh*, c'est-à-dire « marché des nobles venus d'ailleurs ». C'est également sous l'emprise d'un *Migonin* que le marché de Zanzra connu sous l'appellation de *Bohoflè*, qui se tient encore tous les mardis, a été créé.

Voici les conditions qui ont présidées à sa création selon les témoignages d'un sachant :

« A Zanzra vivait un Migonin connu sous le nom de Doua. Il était très nanti et réputé au point où il n'était pas rare d'entendre parler de lui dans les tribus voisines et au-delà. Mais son opulence était boiteuse compte tenu du fait qu'il n'avait pas d'enfant. Et cela dura longtemps jusqu'au jour où sa femme en fit un, après maints voyages chez les guérisseurs. C'était une fille. Elle s'appelait Doua Lou Boho. C'est que cette fille unique, adulée par son père, était affreuse au point où, lorsque sa mère se rendait au marché de Djanhi (région de Séguéla actuel), elle était la risée de tout le monde. Elle avait même du mal à se décider à y retourner en arrivant chez elle à Zanzra. Mais elle ne pouvait y renoncer, parce que la femme d'un Migonin ne pouvait manquer un tel rendez-vous hebdomadaire comme le jour du marché pour une raison aussi fragile que la laideur de sa fille, lui rétorquait parfois son époux. Et les railleries continuaient de s'abattre sur elle. C'est ainsi que son époux, pour laver cet affront a décidé de créer un marché pour sa fille et l'appela Doua Lou Boho Lé flèh. Ce qui signifie, le marché de Boho la fille de Doua. Et comme ce marché appartenait à Doua Lou Boho, bien que hideuse, elle était devenue un symbole qui suscita désormais curiosité au lieu de la moquerie. C'est ainsi que par déformation, Doua Lou Boho Lé flèh est devenu Bohoflèh et se tient encore tous les mardis à Zanzra » (Focus groupe à Zanzra, Janvier 2010).

L'honneur et la réputation du *Migonin* sérieusement entamés par des railleries que sa famille subissait a donc été à la base de la création de cet autre marché qui se tient encore tous les mardis avec un rayonnement qui s'étend au-delà des limites de la tribu *Gnanagon*.

De ce qui précède, on s'aperçoit que c'est sous la houlette des *Migonin/Fwa* que des marchés, avec une durée de vie et de notoriété variables, ont rythmé la vie de cette communauté de base. Mais aucune femme n'a pu être à l'origine d'un marché dans son univers social surtout à cause de la domination quasi-totale de l'univers symbolique du pays Gouro par les hommes. En effet, « chez les Gouro, l'univers symbolique est dominé par l'homme "au propre et au figuré". Au propre, car toutes les institutions sociales qui ont une forte emprise sur la régulation de la vie communautaire sont tenues et entretenues par les hommes avec la complicité des femmes elles-mêmes. Au figuré, en ce sens que tous les équivalents symboliques qui se rapportent aux femmes les confinent dans



une position d'éternelles dominées (par rapport à l'homme), si elles ne sont pas reléguées au rang de chose » (Séhi, 2012, p.320). Dès lors, la création de marché qui contribue efficacement à maintenir la légitimité de la domination masculine sur les plans économique, social, symbolique mais surtout politique, est demeurée l'apanage des seuls hommes en pays Gouro. Mais cela n'a pas entamé la combativité de la femme dans cet univers qui a connu aussi des *Ligonin* ou *Lithagonin* (le féminin de *Migonin*).

Mais à la faveur des innovations conduites par le « monde d'en bas » en réponse aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) imposés par les puissances occidentales pour aider les économies de l'Afrique noire et surtout celle de la Côte d'Ivoire à se remettre sur les rails (Ela, 1998), l'économie du vivrier met en mouvement bien des femmes de cette communauté, dès les années 1980. Dans cette dynamique, la création de marché de vivrier, sur la base d'un héritage socio-culturel dans ce sens, devient l'objectif stratégique majeur des femmes Gouro à Abidjan.

II- Dynastie des « Lou » dans l'implantation des marchés Gouro à Abidjan

Nous allons évoquer ici quelques exemples de création de marché de vivrier communément appelés « marchés Gouro » dans la ville d'Abidjan. Cette dynamique d'implantation de ces marchés est basée sur l'accaparement des réserves foncières à Abidjan par différents groupes de femmes autour d'une *Lithagonin*.

2-1 Nanti Lou et Zamblé Lou, les pionnières de « Marché Gouro » à Abidjan

Nanti Lou Rosalie et Zamblé Lou Irié Madeleine, sont deux amies qui ont initiées l'implantation des marchés Gouro à Abidjan. La première cité fut celle qui a créé le premier marché. Son expérience va inspirer la seconde.

En effet, Nanti Lou Rosalie est née en 1945 à Guériafla dans la sous-préfecture de Gohitafla. En 1972, âgée de vingt sept (27) ans, alors qu'elle se rendait à Abidjan à bord d'un véhicule de transport en commun, elle éprouva le besoin d'acheter de la banane plantain qui jonchait les abords de la rue qui traversait un village. Séduite par la qualité de la banane, elle décide d'en acquérir pour trente mille francs (30 000 F CFA) en vue de les revendre une fois à destination.



Nanti Lou Rosalie au marché Gouro d'Adjamé-Roxy

Arrivée à Abidjan, plus précisément à la gare de train (Régie Abidjan Niger), à Adjamé qui servait de gare pour les véhicules venant de l'intérieur du pays, elle n'eut aucune difficulté à écouler sa provision. Elle réalise un chiffre d'affaire de soixante-treize mille



francs (73 000 F CFA), soit quarante-trois mille francs (43 000 F CFA) de bénéfice net. Encouragée par cette première sortie, elle décida de repartir. Elle y prend goût et attire certaines femmes dans son sillage. Un groupe informel de femmes de vivrier se met alors en place. A travers son leadership et pour avoir été la première à initier cette activité, elle acquiert une légitimité et prend la tête du groupe. Sur les conseils de son époux alors administrateur civil dans l'administration publique ivoirienne, elle entreprend d'en faire une coopérative. Mais avant même que les démarches administratives n'aboutissent, ce groupe de femmes décide alors de s'installer aux alentours du cinéma Roxi d'Adjamé, sur une réserve foncière qui servait de dépotoir d'ordures. Elles aménagent cet espace et en font un marché de fortune. Elles sont rejointes par de nombreuses autres femmes attirées par le commerce et d'origines diverses. En 1984, l'Etat de Côte d'Ivoire reconnaît officiellement la Coopérative des Marchés Gouro d'Adjamé-Roxy (COMAGOA) comprenant quarante-trois (43) membres à partir de la délivrance de l'agrément accordé par le Ministère de l'Agriculture. L'occupation de fait de cet espace urbain s'impose alors aux autorités politiques et administratives. Un titre de propriété est alors délivré à cette entité morale (COMAGOA), après plusieurs tentatives infructueuses visant à les déloger.

Nanti Lou Rosalie, avec un leadership affirmé, a renforcé sa légitimité au fil des années. Plus d'une décennie à la tête de cette entité économique, elle est devenue une *Lithagonin*, une femme émancipée. Par son dynamisme et en capitalisant les acquis d'une telle expérience, elle réussit, avant son décès en 2005, à implanter au total douze (12) marchés à travers la ville d'Abidjan.

Zamblé Lou Irié Madeleine, est l'autre figure emblématique de l'implantation des marchés Gouro. Elle s'est longtemps abreuvée à l'expertise de Nanti Lou Rosalie qu'elle a accompagné dans la mise en œuvre de son projet de coopérative avant de chercher à la suite d'une querelle à s'émanciper. Avec la même expérience d'intégration dans le commerce du vivrier par "petites touches", cette femme va accéder à sa pleine autonomie et devenir propriétaire d'un autre marché Gouro.



En effet, nourrissant également l'ambition de détenir un marché qui lui est propre et avec l'expérience acquise auprès de Nanti Lou, Zamblé Lou Irié Madeleine (photo ci-contre) met en place un groupe de femmes pour occuper une autre réserve foncière, toujours à Adjamé, non loin de l'Eglise catholique Saint Michel. Un conflit foncier éclate alors entre ce groupe dont elle est leader et un Libanais revendiquant un droit de propriété sur cet espace. Une bataille juridique s'engage alors. C'est au

bout de dix (10) ans de procès entre 1996 et 2006 qu'une décision de justice en faveur de cette femme leader est rendue. Pendant ce temps, elle avait réussi à créer la Nouvelle Coopérative des Commerçantes de Produits Vivriers (COCOPROVI).



Après avoir remporté ce procès et avec les ressources économiques engrangées dans le commerce du vivrier, elle décide alors de bâtir un autre marché Gouro de gros, de demi gros et détail mais plus moderne que celui de Nanti Lou.

Cette génération de pionnières a été suivie d'une seconde vague de *Lithagonin*, représentée par Botti Lou Rosalie et Zamblé Lou Irié. A la suite de cette première coopérative des dauphines du vivrier, nous avons l'histoire de Botti Rosalie propriétaire de la COCOVICO. Botti Lou commence également le commerce de produits vivriers dans les années 80 à Adjamé et apprend les rouages auprès des pionnières du vivriers. A partir de 1994, elle prend l'initiative de créer la Coopérative des Commerçantes du Vivrier de Cocody (COCOVICO) à la suite de diverses opérations de déguerpissement dont elle a été victime avec d'autres commerçantes. Elle se retrouve à la tête d'un groupe de quarante-quatre (44) commerçantes du vivrier.

En juin 2000, elle obtient l'agrément lui donnant le véritable statut de coopérative et décident de se lancer dans un projet d'envergure à Cocody Angré 8^{ème} Tranche : la construction d'un marché de vivriers moderne et répondant aux normes internationales.



Botti Lou Mezo Rosalie, PCA de COCOVICO



Marché Gouro d'Angré ou Marché COCOVICO

Elle identifie un espace non encore viabilisé pour ce projet et entreprend des démarches auprès des autorités municipales de Cocody. Ayant réuni toutes les conditions administratives, elle acquiert avec sa coopérative un droit de propriété sur ce terrain. En même temps, elle acquiert un financement d'une microfinance hollandaise dénommée OIKOCREDIT. Cet espace commercial, le premier du genre dans la configuration des marchés Gouro dans le secteur du vivrier est bâti et ouvre ses portes en 2008.

Zamblé Lou Irié connue sous l'appellation Souné Thérèse est quant à elle propriétaire du marché Gouro de Treichville. Elle avait alors vingt-sept (27) ans quand elle créa la Coopérative des Produits Vivriers de Treichville (COPROVIT). En effet, la passion de Zamblé Lou Irié pour le commerce du vivrier commence lorsqu'elle avait dix (10) ans. C'est à cet âge qu'elle effectua son premier voyage de commerce du vivrier à Treichville où elle fit convoier trois (3) paniers de tomates et deux (2) sacs d'aubergines provenant du champ de son père pour les commercialiser. Elle écoula rapidement ses marchandises pour retourner dans le campement Gouro à Songon Dagbé, un village Atchan dans la commune de Songon où son père s'était installé pour



ses activités agricoles. N'ayant pas eu la chance d'être scolarisée, son père l'encouragea à continuer son commerce.

Malgré son jeune âge, elle nourrissait déjà l'ambition d'acquérir un espace dans la commune de Treichville pour y décharger ses marchandises qui devenaient de plus en plus importantes. Elle entreprit des démarches auprès du Maire d'alors, Monsieur Kouassi Lénoir. La voyant trop jeune pour de telles ambitions, le Maire n'y accorda pas d'importance au début. Avec son insistance, le Maire lui demanda de trouver un Caterpillar pour dégager les ordures et lui faire la place à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Palais de la culture, une réserve foncière de la municipalité. Aussitôt, elle alla en discuter avec les propriétaires d'engin qui ont acceptés de le faire immédiatement à 30 000F. elle paya immédiatement et le travail fut exécuté. Son rêve devient alors une réalité.

Disposant d'une gare, elle décide alors de se rapprocher de Nanti Lou Rosalie afin de bénéficier de ses conseils. Celle-ci lui conseilla alors d'acquérir des portions de forêts pour y installer des hommes et des femmes afin de produire du vivriers pour son compte. Au moment de la récolte, elle se chargeait de gérer la collecte, la distribution et la commercialisation de ces produits à Abidjan. La jeune Zamblé Lou devient ainsi propriétaire de sa propre coopérative et acquiert un autre espace avec l'appui des autorités municipales pour y installer son marché.



Après quatre décennies dans le milieu du vivrier, en maintenant son leadership au sein de la COPROVIT qu'elle dirige toujours, elle a réussi à créer plus d'une centaine de coopératives agricoles à travers le territoire ivoirien mais aussi dans la sous-région notamment au Burkina Faso (Bobo-Dioulasso, Kaya et Banfora). Cette autre *Lithagonin* possède également à ce jour, plus d'une cinquantaine d'hectare de champs à travers tout le pays.

Remarque conclusive

Au terme de cette analyse, il convient de relever qu'en pays Gouro, la géographie des marchés locaux coïncide avec l'émergence le développement de l'influence des *Migonin* ou *Fwa*. Les marchés apparaissaient alors comme un instrument de consolidation ou d'accroissement de l'épaisseur économique et social des hommes qui gardent le contrôle des institutions sociales de régulation.

Ayant la pleine conscience de l'utilité d'un marché dans l'affranchissement d'une personne, les femmes Gouro d'influence, à la faveur de l'économie du vivrier, à partir d'expériences spécifiques ont créé des réseaux d'influence leur permettant de capter des ressources foncières du milieu urbain afin d'y bâtir des marchés. Le marché devient ainsi pour ces *Lithagonin* un levier d'émancipation de ces femmes qui



monopolisent aujourd'hui le commerce du vivrier à Abidjan. Aujourd'hui, s'appuyant sur des réseaux de relations plus ou moins structurés, ces actrices du vivrier arrivent à assurer le plus gros de l'approvisionnement de la ville d'Abidjan en produits vivriers bien que par ailleurs il existe d'innombrables marchés aménagés dédiés à cet effet et relevant des collectivités publiques et d'entreprises privées. Elles ont une telle réputation dans ce secteur que les marchés qu'elles créent sont devenus des labels. Les marchés Gouro en assurant leur émancipation économique et sociale sont devenus un marqueur de l'identité de l'ensemble de leur communauté de référence.

Bibliographie

- Aka A. F. & Touré M (2020). « Espaces publics d'Abidjan à l'épreuve dans l'exercice des activités commerciales informelles », in *Etudes caribéenne* 45-46 / Avril-Aout : Etudes Haïtiennes
- Koffi, A. (1983). « Urbanisation et spéculation foncière à Bouaké », in *Annales de l'Université d'Abidjan, Série G (géographie)* ; Tome XIII pp 5-51
- Kouassi E. (1999). « Implantation urbaine des marchés de produits vivriers d'Abidjan (Côte d'Ivoire) », in *Cahier Nantais (France)*, n°51 pp 61-64
- Leimdorfer F. (1999). « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan » *Politique Africaine*, n° 74 pp. 51-75
- Meillassoux (1964), *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire*, Editions Mouton & Co, Paris.
- N'goran K.P. (2008). *L'Etat ivoirien et les coopératives féminines : organisation et pratiques marchandes des commerçantes de produits vivriers dans le contexte de la nouvelle loi coopérative de 1997*, Thèse Unique de Doctorat, Abidjan, Université de Bouaké.
- ONU-Habitat (2012). *Côte d'Ivoire profil Urbain d'Abidjan*.
- Paulais T. (1995). *Le développement urbain en Côte d'Ivoire. Les projets de la banque mondiale*, Paris Karthala
- Séhi Bi T. J. (2012). *Emancipation économique de la femme et dynamique des rapports de pouvoir en pays Gouro*, Thèse Unique de Doctorat, Abidjan.
- Tribillon J. F. (1995). *Villes africaines, nouveau manuel d'aménagement foncier*, Paris, ADEF.
- Yapi D. A. (1994). *Les politiques urbaines en Côte d'Ivoire et leurs impacts sur l'Habitat non planifié précaire : l'exemple de l'agglomération d'Abidjan*, Thèse de Doctorat, Saint Denis : Université de Paris 8.